

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de La Crau, Boulevard de la république, 83260, La Crau, F, Téléphone : (+33) 4 94 01 56 80, Courriel : marchepublic@villeidelacrau.fr, Fax : (+33) 4 94 01 56 83, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.villeidelacrau.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://lacrau.marcoweb.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://lacrau.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://lacrau.marcoweb.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestations d'entretien des espaces verts

Numéro de référence : 2017PF07

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Espaces verts

Descripteur principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Prestations d'entretien des espaces verts

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Taille et élagage

Lot n° : 01

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Espaces verts

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : ville de La Crau

II.2.4) Description des prestations : Taille et élagage

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

II.2) DESCRIPTION

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 55

Prix :

1. Prix / Pondération : 45

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Abattage et dessouchage

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Espaces verts

Code CPV principal : 77211400

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : ville de La Crau

II.2.4) Description des prestations : Abattage et dessouchage

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2) DESCRIPTION

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Traitements phytosanitaires et soins divers

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Espaces verts

Code CPV principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Ville de La Crau

II.2.4) Description des prestations : Traitements phytosanitaires et soins divers

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Petit entretien des espaces verts

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Espaces verts

Code CPV principal : 77311000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Ville de La Crau

II.2.4) Description des prestations : Conformément à l'article 13 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le présent lot de l'accord-cadre est réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés en application du I de l'article 36 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. Dès lors, le présent lot est réservé aux entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail , aux établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles, ou à toute structure équivalente L'objectif poursuivi est la reconnaissance du droit au travail des handicapés adultes et leur insertion dans la vie professionnelle afin d'assurer une amélioration globale de leur capacité d'autonomie, de leurs compétences, et afin de favoriser leur épanouissement personnel et social.

II.2.5) Critères d'attribution

II.2) DESCRIPTION

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Pour les candidats au lot n°4 uniquement : Le contrat d'objectif triennal de l'entreprise adaptée ou l'agrément préfectoral de l'établissement, ou tout autre autorisation de soumissionner à un marché réservé délivrée par l'administration.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

12 octobre 2017 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 13 octobre 2017 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dossier de consultation est téléchargeable librement et gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : [http:// lacrau.marcoweb.fr](http://lacrau.marcoweb.fr)

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon, 5, rue Jean Racine - BP 40510, 83041, Toulon Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 4 94 42 79 30, Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, Fax : (+33) 4 94 42 79 89

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Préfecture de région - Boulevard Paul Peyrat, 13282, Marseille Cedex 20, F, Téléphone : (+33) 4 91 15 63 74, Fax : (+33) 4 91 15 61 90

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Toulon, 5, rue Jean Racine - BP 40510, 83041, Toulon Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 4 94 42 79 30, Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, Fax : (+33) 4 94 42 79 89

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 septembre 2017